

# Le paysage bâti des bords de lac

## 1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

7

### Club nautique déplacé / Grand-Port /

Le club nautique est fondé à Aix-les-Bains en 1882, par quelques notables aixois, afin de faciliter l'organisation de régates sur le lac du Bourget. Celles-ci amenant un grand nombre "d'étrangers", la commune subventionne ces manifestations. Le club se développe en favorisant la pratique de la voile et achète ses premiers bateaux en 1901, pour les mettre à disposition des "yachtsmen". La bonne société chambérienne développe son propre club à Terre nue, sur la commune de Viviers du Lac ; l'émulation entre les deux sociétés participe au développement des sports nautiques sur le lac du Bourget.

Afin d'abriter ses bateaux le club nautique nouvellement organisé en association loi 1901, sollicite la ville qui lui cède en précaire un terrain au Grand Port, pour construire un garage à bateaux. Celui-ci est complété par un ponton sur le lac, permettant l'amarrage et la mise à l'eau des bateaux.

Malheureusement le garage est détruit en février 1904 par un ouragan et il faut reconstruire. Cette reconstruction obère durablement les finances du club qui doit demander à la ville pour apurer sa dette. Ce garage était déjà équipé d'une conciergerie et c'est pour que le gardien puisse faire un jardin que le CNA demande au conseil municipal de lui louer les terrains adjacents, en 1924. Mais le Préfet conteste ce bail et l'affaire est portée en Conseil d'Etat.

En 1971, après la démolition des bâtiments existants pour laisser la place au projet d'immeuble des Belles Rives et à la construction d'un nouveau port, le garage de l'école de voile est entièrement reconstruit un peu au sud, sur les plans de Georges Noiray. Il comporte aussi une capitainerie pour le port et un parking à bateaux.



^ L'ancien Club nautique sous la neige. Photo anonyme, 1963.  
(AC Aix-les-Bains)



^ L'ancien Club nautique. Carte postale, avant 1914.  
(AC Aix-les-Bains)